XIVe ANNEE N° 4407 SAMEDI 10 JANVIER 1903

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

PARIS, VIIe
5, rue Bayard, 5,
Téléphone : 514,36 — 524,45

84, Grande-Rue, 84

85, Rue des Ursulines, 85

LILLE
18, rue d'Angleterre, 18,
Téléphone : 672

Nous vous reconnaissons comme notre Souverain Seigneur et Maître et comme Chef suprême de la Patrie française

LA JOURNÉE

Mme Thérèse Humbert, après avoir revendiqué pour elle toute la responsabilité, a catégoriquement refusé de répondre aux questions du juge d'instruction, déclarant qu'elle s'expliquerait à l'audience et qu'elle ne s'expliquerait que là.

×

Les préfectures ajoutent aux formes déjà bien connues de la persécution le refus de ratifier! les allocations votées par certaines communes en faveur des ministres du culte.

×

M. Jules Roche évalue le déficit financier de l'année à 328 millions.

×

Plusieurs journaux sont poursuivis, comme la « Croix », par M. Raoul Pictet, domicilié à Berlin, à l'occasion des articles dont nos lecteurs ont le souvenir.

×

Maurice Bouche, condamné à mort par la Cour d'assises du Nord, a été exécuté ce matin, après avoir rempli ses devoirs religieux. Au pied de l'échafaud, il a déclaré que s'il avait failli, c'est parce qu'il n'avait pas suivi les enseignements reçus dans sa jeunesse.

×

ETRANGER. — **Des dépêches de Washington assurent aujourd'hui que la question vénézuélienne pourra être amiablement résolue sans qu'il soit nécessaire de la soumettre à la cour de La Haye. — Les nouvelles du Maroc continuent à être satisfaisantes. — La scandaleuse affaire de la princesse de Saxe aura, dit-on, prochainement une solution sensationnelle. — Les journaux anglais continuent à discuter aigrement l'affaire du passage des Dardanelles par des navires russes.**

DEMANDER LA « CROIX »
DANS LES GARES

Un des plus efficaces parmi les modes de propagande est de toujours acheter la *Croix* dans les gares. Prière à nos amis de le faire en tous leurs voyages.

Nous écrire aussitôt les noms des gares où ils ne trouvent pas la *Croix*. Nous aviserons.

GLOBAL

10 journaux et revues : un an, 40 francs

Ce *global* comprend dix journaux :

La *Croix* quotidienne. — La *Croix illustrée*, hebd. — Le *Pèlerin* illustré et son supplément scientifique et pittoresque, le *Petit Cosmos* illustré, hebd. — La *Croix du dimanche* et le *Laboureur*, hebd. — *Vie des Saints* illustrée, hebd. — *Les Contemporains* illustrés, hebd. — *Les Questions actuelles*, hebd. — *Chronique de la Bonne Presse*, hebd. — Les *Conférences*, revue bi-mensuelle. — *L'Action catholique*, mensuelle.

(44 francs si l'on veut le *Pèlerin*, le *Petit Cosmos* et *Vie des Saints* sur papier luxe).

5, RUE BAYARD, PARIS, VIIIe

L'insuffisance scolaire

Les circonstances nous faisaient parcourir ces jours-ci le rapport que le chef du personnel d'une administration parisienne adresse annuellement au directeur de l'établissement.

Ce rapport, marqué au coin d'une bienveillante justice, était néanmoins très sévère pour les jeunes recrues, c'est-à-dire pour les adolescents de 14 et 15 ans admis récemment dans les bureaux.

— Ce n'est pas qu'ils aient mauvaise volonté, disait le chef, au contraire, mais ils ne savent rien. Ils ont pourtant leur certificat d'études et il en est d'intelligents parmi eux.

Cette plainte n'est pas un fait isolé. Nous l'avons entendu formuler maintes fois.

Nos gamins ont une vague teinture de mille choses et ne savent rien véritablement. Leur mémoire est surchargée de mots vides pour eux et de formules incomprises. Ils sont lamentablement insuffisants sur les choses essentielles. Leur lecture est pénible, leur écriture médiocre. Pas d'orthographe, peu de calcul et une inaptitude étrange à raisonner et à approfondir quelque chose.

Interrogez les chefs d'industries et d'administration : tous vous feront les mêmes remarques.

Un professeur de Chaptal, M. Delorme, donnait récemment dans la *Revue pédagogique* des détails non moins tristes et non moins surprenants sur une enquête faite à ce sujet par un capitaine dans sa compagnie d'infanterie.

Notons tout d'abord que cette compagnie fait partie du 5e corps d'armée dont le siège est à Orléans. Ses conscrits sont donc recrutés dans des conditions où l'instruction primaire passe pour être au-dessus plutôt qu'au-dessous de la moyenne. En outre, nés en 1882, ces jeunes gens ont grandi sous le régime de l'instruction obligatoire, et l'on ne peut pas dire qu'ils ont été élevés sous « l'éteignoir des Ignorantins », car les écoles congréganistes sont plutôt rares dans ces régions.

Donc, ce capitaine, voulant se rendre compte du degré d'instruction de ses « bleus », les réunit et les fit composer par écrit.

Voici les résultats, d'après la *Revue pédagogique* :

Deux étaient complètement illettrés.

La majorité de ces hommes rédigeaient avec une certaine aisance, comme ils parlent, mais avec une orthographe ultra-fantaisiste.

Les exercices de calcul furent généralement assez satisfaisants. Mais voici ce qui est déconcertant :

L'examinateur avait posé ces deux questions d'histoire :

Que savez-vous de Jeanne d'Arc?

Que vous rappelle le 14 juillet?

Eh bien! Dans la ville même d'Orléans, si pleine des souvenirs de sa grande Libératrice, plus de *la moitié* de ces jeunes gens, écrivant à tête reposée et ayant tout le loisir de réfléchir, n'ont pas su dire ce que c'est que Jeanne d'Arc!

Et plus des *trois quarts* ont été incapables de signaler le fait historique en souvenir duquel ils ont vu chaque année, le 14 juillet, leur école pavoisée de drapeaux et illuminée de lampions!

De plus, *un conscrit sur dix* a su répondre à cette question : « Où trouve-t-on de la houille en France? »

Un sur six a pu citer les principales régions du pays qui produisent du vin!

Et à cette question : « Que savez-vous de la guerre de 1870? » les *deux tiers* n'ont pu répondre un traître mot!

Voilà où nous en sommes dans un pays dont l'âme, pensait-on, vibre de tous ses grands souvenirs de gloire et de douleur.

Voilà le résultat des sacrifices que l'Etat, les départements et les communes arrachent aux contribuables pour le budget scolaire et dont les millions totalisés égalent ceux du budget de la guerre.

Et c'est juste le moment où se font ces lamentables constatations que choisit le ministère Combes pour tuer en France l'émulation scolaire qui pourrait, par l'effet salutaire de la concurrence, stimuler un peu les maîtres et leur suggérer plus d'ardeur et de meilleures méthodes!

C'est à ce moment que M. Combes se prépare à jeter sur le pavé 260 000 garçons de nos écoles libres!

C'est au moment où tous les inspecteurs se plaignent de l'insuffisance du recrutement des écoles normales et de la pénurie des instituteurs, que le même M. Combes demande de mettre sur la rue 23 000 instituteurs congréganistes!

Décidément, cet homme est fou, et ceux qui l'approuvent sont des criminels.

Que faire en face de telles monstruosités? Protester, pétitionner, interpeller, avertir le pays?

Oui, et nous ne cesserons, pour notre part, de faire entendre notre voix, si impuissante soit-elle!

Est-ce tout?

Non! Il faut, comme nous le disions avant-hier, que ces maîtres qu'on chasse ne s'en aillent pas à la dérobée, entre chien et loup, comme des malfaiteurs.

Ils ont rendu assez de services au pays, ils sont assez méritants pour rester fièrement à leur poste jusqu'à ce qu'on vienne les en faire sortir.

Il faut que le peuple voie cela de ses propres yeux, qu'il soit témoin de ces déniis de justice, de ces violations de la liberté et de ces ingratitudes.

Est-ce tout?

Non encore. Nous osons supplier ces légions d'instituteurs émérites de faire tout le possible et l'impossible pour ne pas mettre la frontière entre eux et nous.

Que deviendra la France, si toute cette élite l'abandonne, si tout ce plus pur de son sang s'écoule par ses veines ouvertes?

On vous interdit l'école primaire, chers Frères? Ouvrez des écoles d'adultes, des écoles du soir, des cours de commerce, de tenue des livres, de comptabilité.

Achevez chrétiennement l'instruction de tant de petits laïques, nantis de leurs certificats d'études et qui, une fois admis dans des administrations, s'aperçoivent qu'ils ne savent rien, et que, s'ils veulent se faire une carrière et remplacer leurs devanciers, ils doivent reprendre l'œuvre de leur instruction.

Fondez des œuvres postscolaires, des associations de jeunesse, restez dans nos patronages, recueillez les épaves, les délaissés et les petits païens de la laïque, etc.

Bini! Deux par deux, sécularisés s'il le faut, continuez comme les soixante-douze de l'époque évangélique, l'œuvre de christianisation qu'on veut vous interdire.

Ah! non, ne nous abandonnez pas, ne secouez pas sur notre patrie la poussière de vos souliers, restez avec nous par tous les moyens, aidez-nous à empêcher la France de se perdre.

Ce que nous vous donnions pour la fondation et l'entretien de vos écoles, nous vous le donnerons pour ce nouvel apostolat qui, pour être devenu plus difficile, plus laborieux, plus hérissé d'obstacles et plus périlleux, n'en sera que plus méritoire.

Oui, vous aurez le double mérite d'être martyrs et de rester apôtres!

CTE.

LA CONVENTION SUCRIÈRE EN HOLLANDE

La Haye, 9 janvier. — La 1re Chambre a adopté, sans discussion et à l'unanimité, la convention sucrière.

GAZETTE DU JOUR

PAUVRES GENS

Vous savez, ça y est, plus d'athéisme, plus de libre pensée, l'irréligion a paru une absurdité à nos pédagogues officiels. Ils veulent un culte pour remplir le vide de leur âme, et depuis quelque temps ils cherchaient un dieu dans tous les coins et recoins de la nature.

Les recherches n'ont pas été vaines; elles ont même dépassé les espérances, car chaque chercheur a trouvé son dieu.

C'était trop, et un M. Devinat, directeur de l'Ecole normale de Paris, a été chargé de faire un choix.

Il vient d'opter pour le Soleil! Parfaitement! Les peuples primitifs avaient déjà, bien avant M. Devinat, fait le même choix.

Il s'agit maintenant d'organiser le culte du Soleil. M. Devinat y travaille avec ardeur, et il a déjà composé plusieurs prières.

Il est juste que M. Devinat soit le grand prêtre du dieu qu'il a choisi.

Mais c'est trop peu : puisque M. Devinat a le pouvoir de déifier les astres, c'est qu'il est dieu lui-même.

Peuple, à genoux devant le dieu Devinat!

Pauvres gens! Ils sont fous, c'est le moins qu'on en puisse dire.

LA GUERRE AUX POMPIERS

M. Bonnet, préfet de l'Oise, ne gardera pas le monopole des tracasseries contre les pompiers.

Parmi les 16 pompiers que compte la compagnie de Bellac (Haute-Vienne), 13 avaient la prétention, qui ne paraît pas exagérée, de se borner en tant que pompiers à éteindre les incendies sans se croire obligés de partager les opinions politiques de M. Ferriol, maire socialiste.

Or, M. Ferriol n'admet pas cela à Bellac : les pompiers doivent être socialistes. Et après avoir endossé son pardessus de cérémonie, il se rend à la préfecture, où M. Monteil Edgar a laissé son esprit, et il en revient muni d'un arrêté de révocation contre les 13 irréductibles.

Désormais, pour être admis au nombre des pompiers de Bellac, il faudra professer des opinions incendiaires.

POUR PRÉVENIR L'IVRESSE

Les journaux du Tonkin signalent un ingénieux procédé employé par le général Coronat pour prévenir l'ivresse chez ceux de ses soldats enclins à boire plus que de raison.

Aux termes d'un ordre du jour de ce général, quand un militaire aura été puni de prison pour un cas d'ivresse, sa tenue en toutes circonstances, pour le service ou en ville, sera en capote l'hiver, quand la troupe porte le molleton, et en paletot bleu l'été, quand la troupe portera le paletot blanc. Cette tenue sera portée pendant un nombre de jours égal au nombre de jours de prison encouru. En outre, tout débit de boissons qui serait signalé comme ayant donné à boire, jusqu'à l'ivresse, à un militaire portant la tenue indiquée ci-dessus, sera consigné à la troupe jusqu'à nouvel ordre.

UN HURLUBERLU MINISTERIEL

La députation des Ardennes compte un de ses membres en passe d'acquérir une réputation dans le coq-à-l'âne.

Il y a quelque temps, au guichet d'une administration publique, il déclarait qu'en sa qualité de député il avait le droit d'être servi le premier et d'être obéi à la première *injection*.

Plus récemment, ce même hurluberlu ministériel chassait dans une forêt de l'Etat en compagnie d'un ministre qui lui faisait admirer des chênes vigoureux.

Le député des Ardennes, ébahi, ne cessait de répéter, en admirant la forêt : Quels beaux arbres! quels beaux arbres!

— Ce sont, dit le ministre, des chênes *séculaires*.

Rentré chez lui, l'hurluberlu croyant que le chêne séculaire était une espèce particulière, comme le chêne-liège ou le chêne-vert, pensa que cette espèce ferait bien dans ses propriétés.

Il prit sa belle plume et écrivit le billet qui suit au directeur d'une grande pépinière :

« Monsieur, veuillez m'envoyer tout de suite cinq cents chênes séculaires. »

On en rira longtemps dans les Ardennes.

SECTAIRES ET GROSSIERS

L'année dernière, le Conseil général de l'Yonne votait une motion par laquelle l'indemnité de l'aumônier de l'asile départemental des aliénés était non pas supprimée, mais réduite *à 1 franc par an* à partir du 1er janvier.

On pensait généralement que le préfet, et, à son défaut, le ministre compétent, se refuserait à sanctionner cette grossière gaminerie.

Il faut perdre cette illusion : préfet et ministre ont mis la signature au bas de cette malpropreté.

L'aumônier de l'asile a fait savoir, paraît-il, au directeur de cet établissement qu'il ne saurait rester à un poste où rien ne le protégeait contre la goujaterie des Philippes du Conseil général.

Son dévouement était assez grand pour résister à une suppression de traitement. La dignité ne lui permet pas de supporter une grossièreté.

Les honnêtes gens de tous les partis jugeront comme il convient un Conseil général où l'on se permet un pareil procédé.

GASTRONOMIE CHINOISE

Les commerçants chinois de Cholon viennent d'offrir un grand banquet aux journalistes français qui se rendent à l'exposition d'Hanoï.

Voici le fastueux menu dont nos confrères ne perdront pas facilement le souvenir :

Nids d'hirondelles
Ailerons de requins
Vessies de poissons
Purée de grenouilles de Chine
Champignons de bois
Oreilles de mer haléotides
Sangsues de mer
Champignons de pierre
Moutons étuvés à la Tartare
Riz au hachis à la Cantonnaise
Crèmes d'amandes de Phuoc Kier
Condiments chinois
Sauces de Soja et moutardes au ricin
Gingembre, graines de citrouilles
Fruits en quartiers
Sorbets au kirsch, vins parfumés de Chine

Les gens de lettres parisiens dont l'estomac n'aurait pu donner l'hospitalité à toute cette cuisine ont dû faire un choix entre la sauce au ricin et la sangsue de mer.

Angoissante alternative!!

La santé du cardinal Richard

On lit dans la *Semaine religieuse de Paris* :

Nous tenons à rassurer nos lecteurs contre les nouvelles alarmantes ou plus ou moins fantaisistes qui ont été données dans ces derniers temps sur la santé de notre vénéré archevêque. Son Eminence a été, comme nous l'avons dit, très éprouvé par une atteinte de grippe qui aurait pu dégénérer en congestion.

Grâce à Dieu et aux nombreuses prières qui ont été faites pour lui, le cardinal n'a pas été un seul instant en danger. Mais il est résulté de la secousse qu'il a ressenti, un affaiblissement momentané qui l'oblige encore à garder le lit.

Toutefois, les forces du vénérable malade reviennent peu à peu à mesure qu'il s'alimente chaque jour davantage, et nous avons tout lieu d'espérer un prochain et complet rétablissement.

AFFAIRE RAOUL PICTET

M. Raoul Pictet poursuit, en même temps que la *Croix*, la *Libre Parole*, la *Presse*, la *Patrie*, la *Délivrance* et les *Débats* auxquels il réclame également 100 000 francs de dommages-intérêts.

C'est Me Joseph Ménard qui défendra la *Libre Parole*.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Nous rappelons à nos lecteurs que les listes électorales, arrêtées par les mairies du 1er au 15 janvier, sont *du 16 janvier au 4 février* mises à la disposition des électeurs, qui ont le droit de les consulter, d'en prendre copie et d'en effectuer la vérification. C'est le moment de faire inscrire sur la liste tous nos amis omis par mégarde ou par méchanceté, et de faire rayer les morts, les absents et les incapables pour lesquels des électeurs complaisants ne manqueraient pas de voter le jour du scrutin.

Il faudrait dans toutes les villes trois hommes résolus pour former un Comité de revision de la liste électorale, et dans chaque village un ou deux bons citoyens pour réaliser cette besogne et combattre la fraude.

L'INFIRMITÉ DE M. RANC

M. Ranc retarde, lorsque, dans le *Radical*, il fait des élections sénatoriales un succès, que dis-je? une revanche dreyfusiste.

Comme si ce n'était pas assez d'avoir constitué un Cabinet avec l'acquittement de Dreyfus pour tout programme politique, voilà que, trois ans après la condamnation définitive dudit Dreyfus, le corps électoral sénatorial se mettrait en branle avec la revanche de Dreyfus pour tout moteur!

Et l'assimilation serait complète : de même, en effet, que le Cabinet Waldeck-Rousseau-Millerand n'a jamais osé avouer publiquement : Je suis constitué pour faire acquitter Dreyfus, de même, aucun candidat sénatorial ne s'est avisé de dire : Je vous demande vos voix pour assurer la revanche de Dreyfus.

Si le Cabinet avait révélé le but de sa constitution, peut-être eût-il été renversé sur l'heure. Si un candidat sénatorial avait inscrit la revanche de Dreyfus dans son programme, M. Ranc aurait sûrement eu vite fait de compter ses suffrages, car ils eussent été en infime minorité.

N'en a-t-il pas subi lui-même l'expérience? Son dreyfusisme avéré ne fut-il pas une des causes principales de son échec en 1900?

A cette époque, oui, la question Dreyfus influa sur les élections, et on sait dans quel sens : l'échec retentissant des dreyfusistes de marque dont nous parlions dans un précédent article est là pour l'attester.

Mais, depuis, l'affaire n'est plus d'actualité, et notre vœu le plus ardent pour la paix publique est qu'elle n'y soit plus jamais.

Si les scrutins du 4 janvier ont eu un caractère de revanche dreyfusiste, M. Ranc serait bien aimable de nous dire ce qu'il pense des élections de Bretagne et de Normandie, et des écrasantes majorités qui les ont assurées?

Mais leur caractère était plus élevé : avec des candidats comme les nôtres, il n'y a pas à chercher les idées de derrière la tête : ce qu'ils pensent, ils le disent; ce qu'ils veulent, ils le proclament.

Ils pensent que le gouvernement actuel rompt avec toutes les traditions qui font l'honneur de la France, qu'il méprise tous les droits et piétine toutes les libertés; ils veulent le renverser dans l'intérêt supérieur du salut du pays.

Ont-ils été entendus et compris de leurs électeurs? La manifestation a-t-elle été assez éclatante? MM. de Cuverville et de Chamaillard ont-ils été élus dans le Finistère à une superbe majorité? Cette majorité ne s'est-elle pas élevée à 500 suffrages dans les Côtes-du-Nord? Et dans le Calvados? Et dans l'Eure?

En vérité, voir dans une élection ce qui n'y est pas, et n'y pas voir ce qui y est, c'est une infirmité pire que de n'y pas voir du tout!

J. B.

LA VIE PARLEMENTAIRE

On rentre. — L'énigme de M. Doumer. — L'optimisme de M. Berteaux. — M. Rouvier et la baisse de la rente. — La crise des Caisses d'épargne. — La discussion du budget. — Les interpellations renvoyées aux calendes grecques. — L'exode des capitaux à l'étranger. — Une conférence internationale pour la protection des droits de succession et des impôts sur les valeurs mobilières. — La constitution du bureau. — M. Etienne contre M. Delcassé.

Nos parlementaires commencent à s'arracher aux délices de la province et de la famille. Oh! très lentement, puisque M. Doumer n'a pu réunir hier vendredi que cinq membres de la Commission du budget sur trente-trois. Ces cinq laborieux n'ont pas dépassé les couloirs où ils ont discuté le budget... avec les journalistes.

M. Doumer est étonnant de jeunesse, de clarté dans les idées, de réserve dans les paroles, d'amabilité avec tous. L'échec de sa liste sénatoriale dans l'Aisne ne paraît pas l'avoir affecté le moins du monde. Est-ce un sphinx? On le dit dans certains milieux, à gauche, à droite et même au centre. Quel est le secret de son énigme? Rien de bon pour la défense républicaine, prétendent Jaurès, Clémenceau et d'autres encore. Mais

INFORMATIONS DU SOIR

LE BUREAU DU SÉNAT

Le bureau du Sénat semble devoir subir quelques modifications. Pour le fauteuil présidentiel, M. Fallières n'aura pas de concurrent : il sera réélu à une très forte majorité.

Les quatre vice-présidents sortants sont MM. Barbey, Poirrier, Peytral et Desmons. On ne sait pas s'ils se représenteront tous; il se pourrait en effet, que M. Peytral ne fût pas candidat.

Pour les postes de questeur qui sont actuellement détenus par MM. Emile Gayot, Alcide Dusolier et Jules Cazot, on prête au groupe de la gauche démocratique l'intention de revendiquer un de ces sièges — celui de M. Emile Gayot — et de présenter M. Victor Leydet, sénateur des Bouches-du-Rhône.

Pour les fonctions de secrétaires on dit que le même groupe désignera pour le représenter au bureau MM. Milliès-Lacroix, Béraud et Saint-Germain.

L'AFFAIRE HUMBERT

M. Leydet interroge aujourd'hui Emile Daurignac pour sa participation à l'escroquerie de sa sœur.

Le prévenu, qui est assisté de Me Clunet, déclare être resté étranger à l'affaire de la succession Crawford.

Mme Humbert me tenait d'ailleurs systématiquement à l'écart.

M. André interroge Thérèse Humbert sur la Rente viagère.

L'interrogatoire de Mme Humbert a pris fin à 5 h. 1/2.

La belle-fille de l'ancien garde des sceaux, sortait en réservant les explications pour la Cour d'assises, a tenu à dégager son mari de toute responsabilité dans l'affaire de la *Rente viagère*.

« C'est moi, a-t-elle dit, qui ai eu l'idée de créer cette Société, mon mari s'y opposait.

La Rente viagère était régulièrement constituée. 5 millions représentant le quart du capital social ont été versés entre les mains de Me Lanquest.

Mme Humbert, avant de se retirer a tenu à déclarer que Me Lanquest n'avait rien fait d'irrégulier en la circonstance et qu'elle était très ennuyée de ce qui lui était arrivé.

LE PLAN DE DÉFENSE

De la *Liberté* :

Il paraît certain maintenant que les Humbert, quoique à peu près sûrs de l'impunité, avaient, en cas d'arrestation improbable, mais tout de même possible, les faits l'ont prouvé, combiné leur système de défense de façon à ne pas être pris au dépourvu.

Ils avaient d'avance arrêté ce qu'ils auraient à dire, protestant tous de leur innocence et renvoyant, sur le détail des faits, tout à Thérèse, celle-ci restant, comme avant, la grande directrice de l'affaire.

C'est ce qui arrive. Chacun se défile et Thérèse se réserve.

Il paraît peu probable que, dans ces conditions, l'instruction fasse un grand pas d'ici longtemps.

A Madrid, Thérèse déclarait qu'elle parlerait devant le juge d'instruction. En présence de M. Leydet elle déclare qu'elle ne parlera que devant le jury. Que réserve-t-elle pour ce dernier?

Où est l'argent?

Où est l'argent des Humbert? On nous affirme que le dépôt d'argent fait au greffe de la Cour d'appel constitue une somme insuffisante, alors que, lors de l'arrestation de la famille Humbert, à Madrid, on affirmait avoir trouvé plus de 200 000 fr. de valeurs et 2 ou 300 000 fr. de bijoux.

D'autre part, d'après l'enquête faite au moment de la faite, il paraissait établi que les escrocs avaient emporté une grosse somme.

Qu'est devenu cet argent? On suppose qu'en prévision d'une débâcle, les fugitifs ont déposé en lieu sûr d'importants capitaux destinés à parer aux nécessités de la vie après leur libération.

L'ACTION LIBÉRALE POPULAIRE

Notre correspondant particulier du Puy nous télégraphie :

Hier soir, à la *salle du Casino*, une importante réunion publique a eu lieu sous les auspices de l'*Action libérale populaire*. Conférence de M. Lerolle, député; présidence de M. du Curtyl, avocat, représentant l'*Action libérale populaire* de Lyon.

1 000 auditeurs ont acclamé M. Lerolle qui a parlé des périls de l'heure présente.

Grand succès. Un banquet a réuni de nombreux délégués de la région.

On constitua au Puy un Comité de l'*Action libérale populaire* et la Fédération électorale départementale.

LA MARINE ITALIENNE

Nous apprenons que les cuirassés italiens de 19000 chevaux *Vittorio Emanuele* et *Regina-Elena*, que la marine italienne a fait mettre en construction dans les chantiers Orlando frères, de Livourne et Odero, de Sestri-Ponente, seront munis chacun d'un appareil évaporatoire composé de 28 générateurs Belleville du type à économisateurs.

L'amirauté italienne a choisi ces appareils pour deux de ses plus importantes unités de combat, en raison des excellents résultats obtenus avec les générateurs Belleville installés sur le croiseur *Varesse*, de 18500 chevaux.

Marseille, 9 janvier. — *Le Yang-Tse*, des Messageries maritimes, courrier de Djibouti, Madagascar et La Réunion, part demain avec 180 passagers, dont divers fonctionnaires et des officiers qui allaient à Madagascar.

VENEZUELA

Caracas, 9 janvier. — La réponse du Venezuela à la dernière note des puissances étrangères a été remise à M. Bowen hier matin.

Deux Conseils de Cabinet ont eu lieu. L'un d'eux a été très orageux.

Cependant, les demandes des puissances *ont été finalement acceptées*.

Le ministre des Affaires étrangères vénézuélien prépare un volumineux dossier de la question, de façon à permettre à M. Bowen d'agir en toute connaissance de cause.

A cet effet, le président Castro l'investira de pleins pouvoirs.

M. Bowen a refusé toute compensation du gouvernement vénézuélien pour ses services.

Les étrangers, principalement les Anglais et les Allemands, ont ressenti beaucoup les effets du blocus.

La révolution, dont Matos est le chef, perd du terrain, par suite de l'assistance morale prêtée par lui aux Allemands. La presse vénézuélienne traite le général Matos de « Matos allemand ».

La Guayra, 9 janvier. — L'amiral anglais Douglas, commandant l'escadre de blocus, est attendu aujourd'hui. Les habitants craignent que son arrivée soit suivie de la saisie des douanes.

CONSEIL D'ETAT

Elections départementales

Dans une de ses récentes séances, le Conseil d'Etat a statué sur plusieurs élections départementales qui lui étaient déférées.

Il a validé l'élection de M. Ryckewaert en qualité de conseiller général du canton de Steenvoorde (Nord).

Mais il a annulé l'élection de M. Siméon comme conseiller général du canton de Calacuccia (Corse).

L'annulation a été prononcée parce que, dans une commune du canton, le bureau électoral n'avait pu être constitué.

BRUITS D'ASSASSINAT DE M. CHAMBERLAIN

Le bruit a couru en Bourse et dans Paris, cette après-midi, que M. Chamberlain aurait été victime d'un attentat, au Transvaal.

La nouvelle, venue de Londres, a été démentie.

LE RAID JAMESON

Londres, 9 janvier. — Le *Standard* publie le texte de la proclamation qui aurait été affichée à Johannesburg, si le raid Jameson avait réussi.

Cette proclamation établissait un gouvernement provisoire et l'état de siège.

Elle était signée d'un Comité dont le président s'appelait Charles Léonard.

Capetown, 9 janvier. — M. Beit, le grand financier sud-africain, serait mourant à la suite d'une attaque d'apoplexie.

LE PROCÈS DU COLONEL LYNCH

Londres, 9 janvier. — On est en train de faire des travaux spéciaux à la Cour du lord chief-justice pour le prochain procès du colonel Lynch.

Comme cette Cour ne juge ordinairement pas d'accusé, elle ne possède pas de « dock » pour l'accusé.

Le dock est une espèce de tribune élevée dans laquelle se tient l'accusé.

Le dock sera soutenu par de fortes colonnes en fer; il sera situé à la droite de la Cour en face du banc des juges.

Le procès commencera, comme nous l'avons annoncé, le 20 ou le 21 courant.

NOUVEAU TREMBLEMENT DE TERRE AU TURKESTAN

Askhabad, 9 janvier. — Un nouveau tremblement de terre a été ressenti à Andidjan le 7 janvier à 11 heures du matin. La durée des secousses ont été fortes et se sont produites dans le sens vertical. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

L'Osservatore Romano n'est pas parvenu depuis plusieurs jours.

Une dépêche de Rome à l'*Italia Reale* de Turin dit que les ouvriers typographes se sont mis en grève par suite de dissentiments avec le propriétaire de l'imprimerie.

L'Osservatore Romano a pris, ajoute-t-on, des dispositions pour se faire imprimer dans une autre imprimerie.

Rome, 9 janvier. — On dit que le roi Victor-Emmanuel, accompagné de deux ministres, ira à Londres incognito sur tout le parcours, par Paris et Calais, au mois de juin, et que le roi d'Angleterre rendra la visite peu après.

AUX INDES HOLLANDAISES

La Haye, 9 janvier. — On déclare officiellement que le prétendant au sultanat d'Atchin (Sumatra) a offert sa démission.

NOTAIRES EN DÉCONFITURE

Avignon, 9 janvier. — Un notaire, Me G..., qui a vendu son étude il y a trois mois, a laissé ses affaires dans un désarroi complet.

Depuis cette époque, on a découvert qu'il avait masqué sa situation en détournant de leur destination les fonds qui lui étaient confiés pour des payements d'immeubles ou purges d'hypothèques. Le déficit est de 3 à 400 000 francs.

Ce matin on a demandé au tribunal de commerce sa déclaration de faillite. Me Bonnet a obtenu un renvoi à trois semaines : c'est le deuxième notaire qui sombre dans de semblables conditions.

On attribue sa déconfiture à des spéculations sur des acquisitions de terrains.